

Dans une réponse à Jean-Pierre Sueur, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian rappelle factuellement et succinctement qu'une enquête a été ouverte auprès du Tribunal judiciaire de Paris en 2013, que les documents en sa possession ont été transmis à cette juridiction en 2014 et que « *la France continue d'appeler de ses vœux la manifestation de la vérité sur la mort de M. Ibni Oumar Mahamat Saleh.* »

>> [Lire la question écrite et la réponse](#)